SOLAES AUDIT - RICHEMONT CAPERAA AUDIT

Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 34 Rue de Penthièvre, 75008 PARIS
481 805 240 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 14 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 14 septembre,
A 9 heures,

La Société SOLAES DEVELOPPEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 305 500 euros, ayant son siège social 36 rue des Etats Généraux, 78000 VERSAILLES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 937 587 236 RCS VERSAILLES,

Représentée par la société YVELINES EXPERTISE CONSEIL, sa présidente, elle-même représentée par Monsieur Michel BROSSEAU, gérant.

Associée Unique et Présidente de la société SOLAES AUDIT - RICHEMONT CAPERAA AUDIT,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION - Transfert du siège social et modification des statuts

L'Associée Unique décide de transférer le siège social au 89 Rue de Monceau, 75008, à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« **ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL**

Le siège social est fixé : 89 Rue de Monceau, 75008 PARIS ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION - Pouvoir

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Société SOLAES DEVELOPPEMENT
Représentée par la société YVELINES EXPERTISE CONSEIL
Représentée par M. Michel BROSSEAU

Signé par Michel Brosseau
Le 21 sept. 2026

Solaes doc_J28o tx_dmKBY9qLbMdA